

Campagnes d'appels à projets sur ADAGE 2026-2027

Dispositifs académiques (ACA)	Spécificités	Enjeux	Calendrier
Projet fédérateur	- Il conjugue les 3 piliers de l'EAC (rencontre, pratique, connaissance) - Le projet fédérateur se construit avec un artiste ou une structure culturelle - Il associe plusieurs disciplines (<u>toutes les disciplines peuvent être concernées, artistiques ou non</u>). - Il rayonne sur l'école ou l'établissement	- Il permet le développement des compétences psychosociales - Il permet une amélioration sensible du climat scolaire - Des liens sont possibles avec les autres parcours (santé, citoyenneté, avenir...)	Projet à déposer : - <i>2nd degré</i> : de mi-avril au 30 juin - <i>1^{er} degré</i> : selon les spécificités des départements : de mi-avril au 30 juin ou de mi-avril à mi-septembre
Autour des Nuits de la Lecture / après-midis	- Il conjugue les 3 piliers de l'EAC (rencontre, pratique, connaissance) - Domaine : lecture/écriture - Il associe plusieurs disciplines (<u>toutes les disciplines peuvent être concernées, artistiques ou non</u>). - Il correspond à une action qui doit avoir lieu la semaine des Nuits de la lecture mais il peut se prolonger sur l'année	- Il permet le développement des compétences psychosociales - Il est conseillé d'associer les familles. - Il permet d'intégrer toutes les disciplines dans les pratiques de lecture - Il permet une amélioration sensible du climat scolaire	Projet à déposer de : - Mi-avril à mi-septembre Une action doit se dérouler sur la semaine de la Nuit de la lecture

		- Des liens sont possibles avec les autres parcours (santé, citoyenneté, avenir...)	
Terres de culture	- Il conjugue les 3 piliers de l'EAC (rencontre, pratique, connaissance) - Il associe plusieurs disciplines (<u>toutes les disciplines peuvent être concernées, artistiques ou non</u>). - Ce dispositif incite à (re)découvrir son territoire de manière artistique - Des partenaires privilégiés : les CTEAC ou les communes et communautés de communes ; Archives départementales ; CAUE ; Image'Est...	- Il permet le développement des compétences psychosociales - Il permet une amélioration sensible du climat scolaire - Des liens sont possibles avec les autres parcours (santé, citoyenneté, avenir...) - Il peut se construire avec un artiste ou une structure culturelle mais ce n'est pas obligatoire - Il invite à valoriser le travail des élèves et des enseignants dans les structures du territoire (médiathèque, espaces plein air, tous les lieux investis par le projet)	Projet à déposer de : - Mi-avril à mi-septembre
Créations	- Il conjugue les 3 piliers de l'EAC (rencontre, pratique, connaissance) Il associe plusieurs disciplines (<u>toutes les disciplines peuvent être concernées, artistiques ou non</u>). - Le projet est porté par un professeur d'enseignement artistique (arts plastiques, éducation musicale et chant choral), professeur expert d'un	- Il permet le développement des compétences psychosociales - Il permet une amélioration sensible du climat scolaire - Des liens sont possibles avec les autres parcours (santé, citoyenneté, avenir...)	Projet à déposer de : - Mi-avril à mi-septembre

	domaine des enseignements artistiques (arts du cirque, danse, cinéma audiovisuel, théâtre), y compris titulaire d'une certification complémentaire 'arts' dans le cadre d'un projet pluridisciplinaire. - Il associe plusieurs disciplines	- Il valorise l'engagement des enseignants et l'implication des élèves - Il invite à créer une ambition dans la restitution de la création	
Créations enseignement optionnel en lycée	- L'appel à projet Créations s'adresse aux lycées qui disposent un enseignement artistique optionnel théâtre, danse, cinéma-audiovisuel. - Il conjugue les 3 piliers de l'EAC (rencontre, pratique, connaissance) - Le projet est porté par un professeur d'enseignement artistique (arts plastiques, éducation musicale et chant choral), professeur expert d'un domaine des enseignements artistiques (arts du cirque, danse, cinéma audiovisuel, théâtre), y compris titulaire d'une certification complémentaire 'arts' dans le cadre d'un projet pluridisciplinaire. - Il associe plusieurs disciplines	- Il permet le développement des compétences psychosociales. - Il permet une amélioration sensible du climat scolaire - Des liens sont possibles avec les autres parcours (santé, citoyenneté, avenir...) - Il valorise l'engagement des enseignants et l'implication des élèves dans leurs options et enseignements renforcés. - Il accompagne l'engagement à renseigner dans Parcours Sup.	Projet à déposer de : - Mi-avril à mi-septembre
AVLC y compris projet fédérateur	- Uniquement en lycée - Les établissements sont invités à copier-coller la demande AVLC réalisée sur la plateforme Région Grand Est et à préciser les	- Il permet une amélioration sensible du climat scolaire	Projet à déposer de : - Mi-avril à fin juin (les dates correspondent au calendrier de la Région Grand Est)

	participants, l'implication des élèves et des enseignants pour pouvoir les valoriser - L'établissement précise si un projet fédérateur est inscrit à l'intérieur des actions renseignées - Les actions conjuguent les 3 piliers de l'EAC (rencontre, pratique, connaissance) - Il associe plusieurs disciplines (<u>toutes les disciplines peuvent être concernées, artistiques ou non</u>).	- Des liens sont possibles avec les autres parcours (santé, citoyenneté, avenir...) - Il permet de continuer à renseigner le parcours des élèves. - Il accompagne l'engagement à renseigner dans Parcours Sup	
L.A.C (lieux d'art et de culture)	- Un espace spécialement identifié et équipé pour accueillir tous les domaines de l'EAC et les faire vivre de manière pédagogique - Un référent LAC est nommé pour co-construire avec son équipe une programmation de plusieurs temps fort.	- Il permet de faciliter la rencontre avec les œuvres et les artistes. - Il doit être de plus en plus connu pour pouvoir accueillir différents publics du territoire, notamment les écoles du secteur.	Projet à déposer de : - Mi-avril à mi-septembre
EMI	- Les AAP en EMI sont identifiés par une nomenclature commune [CLEMI] - Parmi les AAP : Référez votre média scolaire ! Prix de l'écoute collèges et lycées Conférences de rédaction en établissement Camion de l'info – Lumières sur l'info -	- Les AAP couvrent 3 enjeux : se situer dans le paysage médiatique, s'informer, partager et produire de l'information de manière éthique et responsable - La campagne « [CLEMI] Référez votre média scolaire ! » est une campagne structurante. Chaque média scolaire doit y figurer.	La plupart des projets sont à compléter avant début octobre

		-	
--	--	---	--